

Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée
Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée
Band: - (1977)
Heft: 26

Artikel: Enseignement de la langue maternelle à des enfants d'émigrants
Autor: Olmos, Arlette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enseignement de la langue maternelle à des enfants d'émigrants

Conditions de l'expérience

A Genève, les élèves étrangers qui doivent apprendre le français pour s'intégrer dans une classe ordinaire et suivre toutes les disciplines scolaires comme les élèves francophones sont regroupés pendant la première année dans de petites classes où ils suivent un enseignement intensif du français et des mathématiques. Ces groupes sont homogènes quant à l'âge et hétérogènes de par la langue des élèves, leur niveau scolaire et leur niveau social. On a constaté pendant plusieurs années que pour les élèves mal scolarisés les structures de base de la langue maternelle étaient encore mal assurées à leur arrivée à Genève ce qui constitue un important handicap à l'apprentissage du français et donc à leur intégration dans le système scolaire (Olmos 1975). En effet, c'est à travers les structures linguistiques déjà en place que les élèves perçoivent et organisent comparativement la nouvelle langue. Dans le cas des élèves mal scolarisés leur capacité d'abstraction est mal entraînée et reste élémentaire, leur mauvaise mémorisation du fait du manque d'habitudes scolaires régulières empêche la rétention de structures même comprises, aussi chaque structure présentée globalement est ressentie comme unique et tout apprentissage de la nouvelle langue devient rébarbatif. Mais un autre grave problème est que les notions que l'on veut faire passer en français ne sont pas acquises ou très confuses au niveau formel, aussi il nous a semblé qu'il vaudrait mieux les travailler de manière à ce que non seulement ils emmagasinent de nouvelles connaissances mais qu'ils développent leurs structures mentales, ce qui est très difficile si c'est à travers une langue étrangère qu'on leur demande de progresser. Aussi avons-nous reconsidéré le problème de l'apprentissage linguistique et nous avons pensé que l'on devait utiliser au maximum la langue de l'enfant et qu'en s'appuyant sur des structures plus facilement compréhensibles on développerait leur compétence linguistique en général.

Afin de mieux connaître les difficultés de ces élèves et de pouvoir chercher des méthodes d'enseignement adéquates, il a été décidé de faire une classe expérimentale dans le cadre du Conseil de L'Europe avec seulement des élèves mal scolarisés de langue espagnole ou italienne, et lors de la définition des objectifs de l'expérience on a introduit l'enseignement de la langue maternelle dans la classe. Le critère de sélection des élèves destinés à cette classe a été le niveau de leurs connaissances scolaires.

Il faut souligner que bien souvent pour ces élèves, l'espagnol est la langue de l'école car à la maison on parle galicien, catalan . . . et dans ce

cas on ne peut guère parler de "langue maternelle". Disons que c'est la langue structurée à l'école et on a fait l'hypothèse que c'était la langue de référence possible pour l'apprentissage d'une autre langue.

Donc pour mesurer leur niveau de scolarisation, on a volontairement choisi des épreuves de type scolaire: dictée, résumé de texte lu à haute voix, rédaction amorcée par un début de texte. Les renseignements que peuvent fournir les élèves: carnets de notes, nombre d'années à l'école, sont souvent indépendants du niveau scolaire réel, étant donné les influences psychologiques, culturelles, sociales, géographiques qui peuvent modifier leurs connaissances et leurs habitudes scolaires. En fait les résultats des trois types d'exercices étaient homogènes et l'un des meilleurs indices de scolarisation reste l'orthographe aussi bien dans la dictée que dans le résumé et la rédaction, on pourrait même dire que la seule écriture était déjà une indication presque suffisante. Voici, en exemple, l'une des phrases de la dictée proposée:

— Y ahora van ustedes a ver como hago desaparecer esto, dijo el señor.

et voici cette phrase transcrite par des élèves qui ont été sélectionnés pour la classe expérimentale:

— I aora ban ustedede aber como ago desapareser esto di el senor.

— Yhaora ban ustedes a ber como hago desaparcer esto, digo el senor.

— y haora ban ustedes a ber como ago desapareres est, dijo el señor.

Parallèlement à ces tests écrits, on a aussi fait passer des tests oraux de compréhension et de production. Ces tests de type piagétien avaient été utilisés les années précédentes pour une recherche faite dans ces classes sur les élèves de langue espagnole afin d'évaluer leur acquisition de la langue 2. Les résultats de cette recherche ont été publiés dans ce même bulletin (Olmos 1975). Ils avaient été passés par un grand nombre d'élèves et on avait ainsi une bonne référence pour évaluer le niveau de production et de compréhension dans leur langue.

On a donc recruté pour cette classe les élèves qui avaient le plus de difficultés scolaires dans leur langue et dont on pouvait pronostiquer qu'ils apprendraient difficilement le français. Ils présentaient donc tous un profil de mauvaise scolarisation: une compétence restreinte mais normale en compréhension de leur langue à l'oral. En effet le niveau de langue qu'ils manipulaient était suffisant dans leur milieu socio-familial, mais était déjà insuffisant pour assurer une réussite scolaire en Espagne et ils avaient aussi une mauvaise connaissance de l'écrit et de grosses difficultés de lecture à haute voix.

Description et évolution de l'expérience

Cette expérience s'est étendue sur deux ans. L'enseignement de la langue maternelle a d'abord été défini de manière restrictive et dépendante de l'enseignement du français, la langue cible. L'objectif de départ a été que l'enseignement de l'espagnol visait non pas à compenser ou à développer la langue maternelle en elle-même, mais à présenter et à éclaircir en espagnol des notions qui allaient être présentées en français ou à comparer les deux systèmes. Ceci, avons-nous pensé, devait faciliter la compréhension des deux systèmes et cette explication se proposait de simplifier les processus qui permettent le passage d'un système à l'autre et que restituent généralement spontanément les élèves normalement scolarisés. Nous avons pensé que cette méthode sécuriserait l'élève en clarifiant dans sa langue des notions mal connues et diminuerait la tendance à particulariser et à isoler les faits linguistiques, identifiant la langue étrangère à quelque chose d'extrêmement compliqué; nous espérons que les progrès que pouvaient faire ces élèves dans l'une ou l'autre langue favoriseraient la compétence linguistique en tant que telle et qu'il y aurait une interaction bénéfique.

Par ailleurs dans la pratique il s'est avéré que le cours de langue maternelle offrait à l'élève l'occasion de faire une liaison avec l'acquis antérieur et avec son pays. C'est pendant ces heures qu'il pouvait s'exprimer le mieux tant scolairement que personnellement. Les élèves aimaient à parler de leur vie dans leur pays, de l'école dont ils venaient. L'emploi de leur langue les délivrait de cette angoisse que peut représenter la difficulté à communiquer avec pour véhicule une langue que l'on sait mal.

De cette façon, les élèves ne ressentaient plus une coupure aussi grande avec la scolarité qu'ils avaient eue dans leur pays d'origine, même si c'était un échec: elle n'était plus annulée ni déconsidérée. Les manuels qu'on leur a proposés étaient ceux qu'ils avaient chez eux, ils les connaissaient et ils retrouvaient ainsi leur culture et leur mode d'expression scolaire. Pendant la première année l'enseignement a donc été axé sur un enseignement essentiellement linguistique et dépendant du français, en voici le contenu:

- Lecture à haute voix: les élèves lisaient difficilement pour la plupart (sauf un élève), ils ont été enregistrés, puis on a discuté de leurs difficultés, en essayant de les faire s'aider mutuellement. Les progrès ont été sensibles dans ce domaine.

- Comparaison explicite des différences et des ressemblances entre les structures grammaticales présentées au cours des leçons de français et celles d'espagnol! Ce travail a été fait systématiquement pendant les premières leçons et a été profitable.

- Révision des principaux temps de l'espagnol et des règles élémentaires de concordance des temps.
- En orthographe, on a abordé les règles les plus importantes des accords grammaticaux. On a aussi revu la présentation des textes: marques pour annoncer le dialogue, les énumérations . . .
- Une grande partie du cours a été consacrée à l'élaboration de textes personnels, à partir soit de textes, soit de l'imagination des élèves. Un travail important a été fait, et il semble que des progrès réels aient été enregistrés. On s'est attaché à corriger les textes: découpages des phrases, paragraphes, mise au point de la ponctuation, correction des mots inutiles, des répétitions.

A la fin de la première année, nous avons fait un bilan qui a révélé que l'enseignement de la langue maternelle a été très positif car on a pu enregistrer des progrès chez les élèves autant dans leur langue qu'en français; cependant il nous a semblé que cet enseignement devait être développé et que des aspects négligés ou abordés presque par hasard semblaient devoir modifier l'orientation de l'enseignement. Aussi après avoir mieux doté en heure cette discipline, on a adopté trois orientations principales:

- 1) Nous avons gardé l'aspect de comparaison grammaticale des deux langues en restructurant différemment le cours.
- 2) Nous avons essayé de développer la langue maternelle en tant que telle pour que les élèves puissent avoir un instrument de communication achevé, qu'ils ne se coupent pas de leur communauté linguistique et qu'ils puissent se sécuriser psychologiquement et continuer avec moins de rupture la construction de leur personnalité à cet âge de l'adolescence.
- 3) Enfin nous avons essayé de valoriser leur culture, de les faire s'exprimer et de les amener à être conscients de leurs problèmes et d'avoir une réflexion personnelle sur leur propre condition.

En ce qui concerne le premier point, le contenu du cours et sa progression n'ont pas été déterminés en fonction du cours de français. Nous sommes partis de l'analyse des fautes repérées lors de l'année précédente et avons essayé de présenter les points essentiels d'une manière construite mais simple. Nous n'avons gardé que les points qui avaient des interférences très importantes et engendraient des fautes fréquentes et élémentaires. Par exemple: le système des déterminants, surtout les articles, avec l'absence en espagnol de l'article indéfini ce qui entraîne des constructions différentes dans les phrases négatives et le système des pronoms compléments du verbe.

Après l'expérience de la première année, il nous a semblé qu'on ne pouvait réduire l'enseignement de la langue maternelle à un simple appui

pour l'enseignement du français. En effet la langue maternelle a un rôle non seulement de référence linguistique pour un apprentissage ultérieur mais il faut être conscient qu'elle reste pour les élèves un moyen essentiel de communication, d'expression personnelle et qu'à cet âge, une rupture linguistique totale a non seulement des conséquences linguistiques (ce qui nous avait paru essentiel la première année) mais aussi des conséquences psychologiques: les élèves vivent très mal un si grand changement qui perturbe non seulement leur vie scolaire mais le développement de leur personnalité, et les laisse dans un grand désarroi car leur langue et en fait eux-mêmes sont dévalorisés. C'est pourquoi nous avons essayé de travailler la langue espagnole pour elle-même: élaboration de textes, correction de leur orthographe, de leur lecture, de leur expression linguistique en général. En fait nous avons bien abordé ces points l'année précédente, mais l'idée de base avait été très différente.

Corollairement à cet aspect de l'enseignement, nous avons essayé d'aller plus loin et nous avons voulu valoriser leur culture, mieux connaître leur pays. Dans cette perspective les élèves ont choisi de présenter leur propre province ou même leur village et d'en faire une étude plus complète géographique, historique, économique, folklorique, linguistique. C'est ainsi qu'ils ont pu approfondir et échanger leurs connaissances sur la Galice, l'Extrémadoure, la Castille, l'Andalousie qui sont leurs zones d'origine. Puis ils ont réfléchi sur leur vie à Genève, leurs difficultés, leurs possibilités et finalement les caractéristiques des communautés de migrants: leurs liens avec leur pays d'origine et avec Genève. Enfin pour enrichir leur langue qui est menacée d'appauvrissement, on a constitué une bibliothèque de classe qui a très bien fonctionné, où il y avait non seulement des livres de littérature pour adolescents, mais aussi des encyclopédies et des livres de référence.

Il est difficile d'évaluer avec exactitude le bénéfice retiré par les élèves de l'enseignement de leur langue car leur niveau scolaire reste très bas à la fin de l'année scolaire. Cependant, pendant la deuxième année, il a été fait une série de tests psycholinguistiques¹. Ces tests portant sur des manipulations métalinguistiques montraient que les élèves étaient à l'aise dans la comparaison des deux systèmes linguistiques et qu'ils faisaient dans ce domaine des performances tout à fait normales pour leur âge.

Il est aussi certain qu'ils ont tous réalisé des progrès nets dans l'expression écrite spontanée, ainsi que dans le domaine de la lecture

1 Les résultats de cette recherche seront publiés dans le prochain numéro du BULLETIN par J. Berthoud.

(orale ou compréhension de textes). Le gros handicap reste toujours une très importante disorthographe qu'il semble très difficile de réduire à cet âge.

Conclusions

Après ces deux années, ils nous a semblé qu'il fallait essayer de développer dans toutes les classes pour étrangers ces cours de langue maternelle, surtout pour les élèves de milieu défavorisé. C'est en effet le moyen de renforcer leurs chances scolaires; en continuant à structurer leur langue maternelle, ils ont plus de possibilités de développer leur faculté d'apprentissage des langues ainsi que d'accéder à un niveau linguistique achevé et conscient.

C'est aussi le moyen de les préserver de devenir "aculturels", des "enfants de nulle part" comme c'est souvent le cas pour les enfants des travailleurs migrants qui, après avoir abandonné leurs liens avec leur propre culture, n'arrivent pas non plus à "s'intégrer" dans la société d'accueil.

10, ch. du Fief-de-Chapitre
CH 1213 Petit-Lancy

Arlette Olmos

Bibliographie sommaire

- Pottier, B. (1959): *Introduction à l'étude de la morphosyntaxe espagnole*, Paris, Ediciones hispanoamericanas.
- Rey, M.: La classe expérimentale du Conseil de l'Europe au Cycle d'orientation des Coudriers, Rapports mensuels pour 1974-75 et 1975-76.
- Olmos, A. (1975): L'expression des relations temporelles dans l'acquisition d'une seconde langue, BULLETIN CILA 22.